



Décamat : quand le décapeur devient recycleur

Mots-clés :

[Accompagnement](#), [Aides](#), [Développement](#), [Diagnostic](#), [Environnement](#), [Industrie](#), [Innovation](#), [Réglementation](#)

-
-
- |
-

" Nous sommes collecteurs de pollution" - Franck Chancerel, Jassans-Riottier

Spécialisée dans le traitement de surface et le décapage, [Décamat](#), la petite entreprise artisanale créée en 1988 par Franck et Laurette Chancerel a bien grandi.

« Nous étions au départ tourné vers le secteur du bâtiment. Très vite nous avons évolué vers le milieu industriel », explique Franck Chancerel. L'entreprise a déménager de Villefranche à Jassans-Riottier en 2011 pour répondre à une activité croissante et aux normes imposées aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). « Nous sommes passés d'une surface de 1000 m², stockage compris, à 5 500 m² dont 1700 m² pour le traitement chimique et encore de la place pour le stockage. »

La mise aux nouvelles normes ICPE a demandé un effort financier important. *« Nous sommes collecteurs de pollution. À ce titre, nous souffrons parfois d'une étiquette qui nous est collée de décapeur/pollueur. Or ce que nous faisons en réalité, c'est récupérer cette pollution, la traiter et la recycler. Sans nous, les industriels devraient gérer eux-mêmes leurs déchets dans des conditions pas toujours optimum », assure Franck Chancerel. L'investissement était de l'ordre d'1,7 M€, soit un peu plus que le chiffre d'affaires de l'entreprise (1,4 M€ en moyenne annuelle).*

« Munis du pré-diagnostic environnemental réalisé en collaboration avec la Chambre, nous nous sommes tournés vers un bureau d'études pour réaliser notre transfert dans le respect de la législation ICPE. » Les aides financières de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau auront aussi été essentielles.

« Aujourd'hui, l'eau que nous utilisons, polluées par les produits de décapage et ceux que l'on ôte des supports, est entièrement retraitée dans une station. Une partie est recyclée, une autre renvoyée sur le traitement des eaux de la commune qui finalise le travail d'épuration. »

Cet effort financier considérable s'est accompagné d'un travail humain pour améliorer les conditions de travail du personnel. Des atouts dont Franck et Laurette Chancerel sont aujourd'hui très fiers.

[Retour aux témoignages](#)

URL source: <https://www.ain.cci.fr/temoignages/decamat-quand-le-decapeur-devient-recycleur>